



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

chômage

Question écrite n° 33232

Texte de la question

M. Jean-Charles Taugourdeau attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la hausse importante du nombre de demandeurs d'emplois dans l'agglomération d'Angers. Selon les dernières statistiques réalisées par la Maison de l'emploi d'Angers, le nombre de chômeurs a augmenté de 13,1 % entre mai 2012 et mai 2013, portant à 24 010 le nombre de personnes en recherche d'emploi dans l'agglomération d'Angers Loire Métropole. Le taux de chômage sur ce territoire, qui était de 10,1 % au 4ème trimestre 2012, a ainsi augmenté de 3 % en l'espace de quelques mois. Cette situation, très préoccupante, témoigne des difficultés des Français à trouver leur place dans la vie active et à garder un emploi sur le long terme. Il lui demande donc les mesures qu'il compte prendre pour endiguer la hausse du chômage en France.

Texte de la réponse

La grande conférence sociale pour l'emploi des 20 et 21 juin 2013 est venue souligner -et encore amplifier- la mobilisation immédiate et générale pour l'emploi, grâce à un engagement de tous les acteurs. A l'appui de la politique économique en faveur de la croissance, la politique de l'emploi vise trois objectifs : réussir la montée en puissance des dispositifs d'accès à l'emploi ; aider les entreprises à maintenir l'emploi face aux difficultés conjoncturelles et permettre aux demandeurs d'emploi de saisir toutes les opportunités d'embauche. Près de 50 000 jeunes ont été embauchés en emploi d'avenir fin août, conformément aux prévisions. Parallèlement, le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social a appelé les partenaires sociaux, lors de la grande conférence sociale, à intensifier les négociations sur le contrat de génération dans les entreprises et les branches, pour amplifier le bon démarrage du dispositif dans les petites entreprises. La loi sur la sécurisation de l'emploi a été promulguée le 14 juin 2013. Beaucoup des dispositifs sont désormais opérationnels : accords de maintien de l'emploi, activité partielle, procédure d'homologation des plans de sauvegarde de l'emploi. Enfin, un plan d'action a été décidé à la grande conférence sociale. L'objectif est de mobiliser d'ici la fin de l'année au moins 30 000 formations supplémentaires pour permettre à des demandeurs d'emploi d'acquérir les qualifications nécessaires pour saisir des opportunités d'embauche aujourd'hui non satisfaites faute de candidats qualifiés. L'adjonction de l'ensemble de ces politiques de l'emploi permettra d'inverser la courbe du chômage d'ici à la fin de l'année, conformément à l'objectif fixé par le Président de la République.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Charles Taugourdeau](#)

Circonscription : Maine-et-Loire (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33232

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juillet 2013](#), page 7666

Réponse publiée au JO le : [24 septembre 2013](#), page 10199